

RAPPORT PILIER 3



Mars 2024

La confiance
ça se mérite

Amundi

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	3
1	INDICATEURS CLÉS AU NIVEAU D'AMUNDI (EU KM1)	4
2	SYNTHÈSE DES EMPLOIS PONDÉRÉS	6
3	RATIO RÉGLEMENTAIRE DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ COURT TERME (LIQUIDITY COVERAGE RATIO)	7
4	DÉCLARATION SUR LES INFORMATIONS PUBLIÉES AU TITRE DU PILIER 3	8

INTRODUCTION

L'information au titre du Pilier 3 d'Amundi est publiée à une fréquence et dans des délais respectant les exigences du règlement (UE) 575/2013 du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 (CRR), modifié par le règlement (UE) 2019/876. Aucune information significative, sensible ou confidentielle n'est omise.

INDICATEURS CLÉS AU NIVEAU D'AMUNDI (EU KM1)

Ce tableau fournit une vue d'ensemble des indicateurs clés prudentiels et réglementaires couverts par le règlement (UE) 575/2013 du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 (CRR), modifié par le règlement (UE) 2019/876, selon l'article 447 points a) à g), « Publication d'informations sur les indicateurs clés » et l'article 438 point b), « Publication d'informations sur les exigences de fonds propres et sur les montants d'exposition pondérés ».

EU KM1 - Indicateurs clés en millions d'euros		2024.03	2023.12	2023.09	2023.06	2023.03
FONDS PROPRES DISPONIBLES (montants)						
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	3 166	3 100	2 990	2 936	2 616
2	Fonds propres de catégorie 1	3 166	3 100	2 990	2 936	2 616
3	Fonds propres totaux	3 409	3 362	3 245	3 180	2 861
MONTANTS D'EXPOSITIONS PONDÉRÉES						
4	Montant total d'exposition au risque	15 100	14 261	14 057	14 523	13 486
RATIOS DES FONDS PROPRES (en pourcentage du montant d'expositions pondérées)						
5	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	20,97%	21,74%	21,27%	20,22%	19,40%
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	20,97%	21,74%	21,27%	20,22%	19,40%
7	Ratio de fonds propres totaux (%)	22,58%	23,58%	23,08%	21,89%	21,21%
EXIGENCES DE FONDS PROPRES SUPPLÉMENTAIRES POUR FAIRE FACE AUX RISQUES AUTRES QUE LE LEVIER EXCESSIF (EN POURCENTAGE DU MONTANT D'EXPOSITION AU RISQUE)						
EU 7a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	-	-	-	-	-
EU 7b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET-1 (points de pourcentage)	-	-	-	-	-
EU 7c	dont: à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (points de pourcentage)	-	-	-	-	-
EU 7d	Exigences totales de fonds propres SREP (%)	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%
EXIGENCES GLOBALES DE COUSSIN ET EXIGENCES GLOBALES DE FONDS PROPRES (EN POURCENTAGE DU MONTANT D'EXPOSITION AU RISQUE)						
8	Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
EU 8a	Coussin de conservation découlant du risque macro-prudentiel ou systémique constaté au niveau d'un Etat membre (%)	-	-	-	-	-
9	Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	0,56%	0,31%	0,32%	0,34%	0,05%
EU 9a	Coussin pour le risque systémique (%)	-	-	-	-	-
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	-	-	-	-	-
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	-	-	-	-	-
11	Exigences globales de coussin (%)	3,06%	2,81%	2,82%	2,84%	2,55%
EU 11a	Exigences globales de fonds propres (%)	11,06%	10,81%	10,82%	10,84%	10,55%
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	14,58%	15,58%	15,08%	13,89%	13,21%
RATIO DE LEVIER						
13	Mesure de l'exposition totale	17 031	14 807	14 921	16 721	16 663
14	Ratio de levier (%)	18,59%	20,93%	20,04%	17,56%	15,70%
EXIGENCES DE FONDS PROPRES SUPPLÉMENTAIRES POUR FAIRE FACE AU RISQUE DE LEVIER EXCESSIF (EN POURCENTAGE DE LA MESURE DE L'EXPOSITION TOTALE)						
EU 14a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	-	-	-	-	-
EU 14b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET 1 (points de pourcentage)	-	-	-	-	-
EU 14c	Exigences de ratio de levier SREP totales (%)	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%

EU KM1 - Indicateurs clés en millions d'euros		2024.03	2023.12	2023.09	2023.06	2023.03
EXIGENCES DE COUSSIN LIÉ AU RATIO DE LEVIER ET EXIGENCE DE RATIO DE LEVIER GLOBALE						
<i>(EN POURCENTAGE DE LA MESURE DE L'EXPOSITION TOTALE)</i>						
EU 14d	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	-	-	-	-	-
EU 14e	Exigence de ratio de levier globale (%)	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ						
15	Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée - moyenne)	911	1 029	1 132	1 170	1 224
EU 16a	Sorties de trésorerie - Valeur pondérée totale	868	875	863	850	828
EU 16b	Entrées de trésorerie - Valeur pondérée totale	1 113	1 054	1 008	994	1 012
16	Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	217	219	216	213	207
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	463,00%	515,64%	579,97%	595,46%	605,42%
RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET						
18	Financement stable disponible total	24 405	23 249	22 741	21 714	19 469
19	Financement stable requis total	21 435	20 215	19 953	18 232	17 339
20	Ratio NSFR (%)	113,86%	115,01%	113,97%	119,10%	112,29%

SYNTHÈSE DES EMPLOIS PONDÉRÉS

Les emplois pondérés au titre du risque de crédit, des risques de marché et du risque opérationnel s'élèvent à 15,1 milliards d'euros au 31 mars 2024.

Tableau EU OV1 – Aperçu des actifs pondérés des risques (RWA)

		Montants total d'exposition au risque (TREA)		Exigences totales de fonds propres
		a	b	c
		31/03/2024	31/12/2023	31/03/2024
<i>(en millions d'euros)</i>				
1	Risque de crédit (hors CCR)	7 598	6 920	608
2	<i>Dont approche standard</i>	7 598	6 920	608
3	<i>Dont approche NI simple (F-IRB)</i>	-	-	-
4	<i>Dont approche par référencement</i>	-	-	-
EU 4a	<i>Dont actions selon la méthode de pondération simple</i>	-	-	-
5	<i>Dont approche NI avancée (A-IRB)</i>	-	-	-
6	Risque de crédit de contrepartie - CCR	609	569	49
7	<i>Dont approche standard</i>	260	227	21
8	<i>Dont méthode du modèle interne (IMM)</i>	-	-	-
EU 8a	<i>Dont expositions sur une CCP</i>	0	0	0
EU 8b	<i>Dont ajustement de l'évaluation de crédit - CVA</i>	350	342	28
9	<i>Dont autres CCR</i>	-	-	-
10	Sans objet			
11	Sans objet			
12	Sans objet			
13	Sans objet			
14	Sans objet			
15	Risque de règlement	0	0	0
16	Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation (après le plafond)	112	137	9
17	<i>Dont approche SEC-IRBA</i>	-	-	-
18	<i>Dont SEC-ERBA (y compris IAA)</i>	-	-	-
19	<i>Dont approche SEC-SA</i>	112	137	9
EU 19a	<i>Dont 1 250% / déduction</i>	-	-	-
20	Risques de position, de change et de matières premières (risque de marché)	1 080	955	86
21	<i>Dont approche standard</i>	1 080	955	86
22	<i>Dont approche fondée sur les modèles internes</i>	-	-	-
EU 22a	Grands risques	-	-	-
23	Risque opérationnel	5 700	5 681	456
EU 23a	<i>Dont approche élémentaire</i>	-	-	-
EU 23b	<i>Dont approche standard</i>	2 288	2 276	183
EU 23c	<i>Dont approche par mesure avancée</i>	3 411	3 404	273
24	Montants inférieurs aux seuils de déduction (soumis à pondération de 250%)	1 188	1 163	95
25	Sans objet			
26	Sans objet			
27	Sans objet			
28	Sans objet			
29	TOTAL	15 100	14 261	1 208

RATIO RÉGLEMENTAIRE DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ COURT TERME (LIQUIDITY COVERAGE RATIO)

Tableau EU LIQ1 – Informations quantitatives sur le ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)

Ce tableau présente la ventilation des sorties et entrées de trésorerie ainsi que les actifs liquides de haute qualité disponibles (HQLA), tels que définis et mesurés selon la norme LCR (moyennes arithmétiques simples des observations de fin de mois pour les douze mois précédant la fin de chaque trimestre), selon l'article 451 bis, paragraphe 2, du CRR, « Publication d'informations sur les exigences de liquidité ». Le nombre de points de données utilisés pour le calcul de chaque moyenne est de 12.

Périmètre de consolidation: consolidée (en millions d'euros)		Valeur totale non pondérée (moyenne)				Valeur totale pondérée (moyenne)			
		2024.03	2023.12	2023.09	2023.06	2024.03	2023.12	2023.09	2023.06
ACTIFS LIQUIDES DE QUALITÉ ÉLEVÉE (HQLA)									
1	Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)					911	1 029	1 132	1 170
SORTIES DE TRÉSORERIE									
2	Dépôts de la clientèle de détail et dépôts de petites entreprises clientes, dont:	-	-	-	-	-	-	-	-
3	Dépôts stables	-	-	-	-	-	-	-	-
4	Dépôts moins stables	-	-	-	-	-	-	-	-
5	Financements de gros non garantis	215	222	214	219	215	222	214	219
6	Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans des réseaux de banques coopératives	-	-	-	-	-	-	-	-
7	Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	28	73	97	148	28	73	97	148
8	Créances non garanties	187	149	117	71	187	149	117	71
9	Financements de gros garantis					-	-	-	-
10	Exigences complémentaires	586	586	583	564	586	586	583	564
11	Sorties liées à des expositions sur dérivés et autres exigences de sûreté	586	586	583	564	586	586	583	564
12	Sorties liées à des pertes de financement sur des produits de créance	-	-	-	-	-	-	-	-
13	Facilités de crédit et de liquidité	-	-	-	-	-	-	-	-
14	Autres obligations de financement contractuelles	66	66	66	66	66	66	66	66
15	Autres obligations de financement éventuel	-	-	-	-	-	-	-	-
16	TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE					868	875	863	850
ENTRÉES DE TRÉSORERIE									
17	Opérations de prêt garanties (par exemple, prises en pension)	-	-	-	-	-	-	-	-
18	Entrées provenant d'expositions pleinement performantes	1 657	1 579	1 494	1 501	1 089	1 037	997	994
19	Autres entrées de trésorerie	24	17	11	1	24	17	11	1
EU-19a	(Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible)					-	-	-	-
EU-19b	(Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit spécialisé lié)					-	-	-	-
20	TOTAL ENTRÉES DE TRÉSORERIE	1 681	1 596	1 505	1 502	1 113	1 054	1 008	994
EU-20a	Entrées de trésorerie entièrement exemptées	-	-	-	-	-	-	-	-
EU-20b	Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90 %	-	-	-	-	-	-	-	-
EU-20c	Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75 %	1 681	1 596	1 505	1 502	1 113	1 054	1 008	994
VALEUR AJUSTÉE TOTALE									
21	COUSSIN DE LIQUIDITÉ					911	1 029	1 132	1 170
22	TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE NETTES					217	219	216	213
23	RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ					463,00%	515,64%	579,97%	595,46%

DÉCLARATION SUR LES INFORMATIONS PUBLIÉES AU TITRE DU PILIER 3

J'atteste que le Groupe Amundi publie au titre du rapport Pilier 3 les informations requises en vertu de la huitième partie du règlement (UE) 575/2013 modifié ultérieurement par le règlement (UE) 2019/876 (et de ses amendements ultérieurs) conformément aux politiques formelles et aux procédures, systèmes et contrôles internes.

Après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, je confirme que les informations communiquées au 31 mars 2024 ont été soumises au même niveau de vérification interne que les autres informations fournies dans le cadre du rapport de gestion inclus dans le document d'enregistrement universel disponible sur les sites Internet d'Amundi (<http://le-groupe.amundi.com>) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Fait à Paris, le 29 mai 2024

Nicolas Calcoen,

Directeur Général Délégué en charge du Pôle Stratégie, Finance et Contrôle

AMUNDI

Société Anonyme au capital de 511 619 085
€Siège social : 91-93, boulevard Pasteur, 75015 PARIS
SIREN : 314 222 902 RCS PARIS
LEI : 9695 00 10FL2T1TJKR5 31
Site Internet : le-groupe.amundi.com/

Crédits photos :
William Beaucardet - Raphaël Olivier

Conception et Réalisation



pomelo-paradigm.com/pomdocpro/

**Amundi,
un partenaire de confiance
qui agit chaque jour dans l'intérêt
de ses clients et de la société**



amundi.com